

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 mars 2020 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

**Sont présents :**

Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5 et mairesse suppléante, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

**Est absent :**

Sébastien Gagnon, conseiller, siège no 1  
Siège n° 3, vacant depuis janvier 2020.

**Autre présence :**

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

**Citoyens :** 0 en raison de la pandémie du COVID-19, le conseil municipal s'est déroulé à huis clos considérant l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**3. Tirage loto église**

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 50, Madame Andrée Benoît de Drummondville.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 36, Madame Gisèle DeGrandpré de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 63, Madame Linda Smith de Sainte-Brigitte-des-Saults.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

52.03.2020 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Ordre du jour**

Séance ordinaire

Le lundi 16 mars 2020, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 février 2020
7. **Demande :**
  - a) Musée National de la photographie : projet escapade photo
8. **Comptabilité :**
  - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
9. **Dossiers municipaux**
  - a) Association forestière du sud du Québec : mois de l'arbre
  - b) TECQ : appui député Martin Champoux
  - c) Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité
  - d) SPAD : addenda à l'entente (encadrement des chiens dangereux)
  - e) Coronavirus : mesures particulières
  - f) Tonte de gazon pointe des rangs St-Louis et St-Joseph et borne sèche
  - g) Entretien des pelouses 2020
  - h) 32<sup>e</sup> colloque du CAMF
  - i) Élection partielle du 3 mai 2020 : reporté
  - j) Fibre optique
10. **Voirie**
  - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
  - b) Balayage des rues
  - c) Ordinateur

**Période de questions à 20 h 30**

11. **Hygiène du milieu**
  - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
  - b) Dépôt des états financiers de la R.G.M.R. du Bas-St-François au 31 décembre 2019
12. **Sécurité publique**
  - a) Service incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil : factures 2019-000195 et 2019-000196
13. **Urbanisme**
  - a) Permis de construction février 2020
  - b) Protocole d'entente intermunicipale concernant les services d'inspection : Addenda No 1
14. **Loisirs et culture**
  - a) Bibliothèque
  - b) Défi santé
  - c) Cinéma en plein air
  - d) Centre communautaire : location d'une toilette chimique
  - e) Loisirs Ste-Brigitte Inc.
  - f) Maison des jeunes de Ste-Brigitte-des-Saults : demande d'installation hotte de cuisine
15. **MRC**
  - a) Compte-rendu MRC
  - b) Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) : forums publics (REPORTÉ)
  - c) Projet de plantation d'arbres pour la séquestration du C<sup>o</sup>2
16. **Questions diverses**
  - a)
  - b)
  - c)
17. **Levée de la réunion**

**5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 10 février 2020;

53.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 10 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 février 2020**

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mercredi 12 février 2020;

54.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du mercredi 12 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7. Demandes**

**a) Musée National de la photographie : projet escapade photo**

**CONSIDÉRANT** que le Musée National de la Photographie Desjardins organise pour l'année 2020 un projet escapade photo dans la MRC de Drummond grâce au programme du fonds de la ruralité;

**CONSIDÉRANT** qu'il y aura 17 panneaux interactifs pour faire découvrir le patrimoine d'hier à aujourd'hui pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Drummond;

**CONSIDÉRANT** que ce projet est entièrement gratuit pour toutes les municipalités;

55.03.2020 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater Mme Jocelyne Guilbault, conseillère, à collaborer avec M. Jonathan Hugues Potvin, directeur général du Musée National de la Photographie Desjardins pour le choix des photos ainsi que l'emplacement du panneau interactif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 8. Comptabilité

### a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

#### Déboursés du mois et salaire

##### CENTRE DU CAMION BEAUDOIN INC.

Inter 2020, modèle HV513 187 294,28 \$

##### HYDRO-QUÉBEC

Luminaire de rues janvier 2020 310,51 \$  
315, rue Principale du 30 nov. au 4 fév. 1 260,98 \$  
Rue Principale du 30 nov. au 4 fév. 233,37 \$  
400, rue Principale du 30 nov. au 4 fév. 1 697,04 \$  
430, rue Principale du 30 nov. au 4 fév. 1 133,49 \$  
800, rue des Érables du 30 nov. au 4 fév. 292,67 \$  
235, rue Dumoulin du 30 nov. au 4 fév. 1 055,63 \$  
260, rue Dumoulin du 30 nov. au 4 fév. 1 734,49 \$  
745, rue Cloutier du 30 nov. au 4 fév. 112,02 \$

##### MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR janvier 2020 5 735,06 \$

##### MUNICIPALITÉ PAROISSE SAINTE-PERPÉTUE

Service incendie, quote-part 2020 10 500,00 \$  
Fourniture eau potable porcherie 9 250,00 \$

##### RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR janvier 2020 2 270,59 \$

##### RÉGIE INCENDIE LAC ST-PIERRE

Cotisation annuelle 2020 8 654,56 \$ \$

##### SAAQ

Immatriculation 2020(chév, cater,Mack,Inter,gilcr,cat) 4 196,96 \$

##### SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Honoraires d'exploitations novembre 2019 (89,48 \$)  
Honoraires d'exploitations décembre 2019 (83,93 \$)  
Honoraires d'exploitations janvier 2020 (83,93 \$)  
Timbres ; nouveaux timbres avec nouveaux tarifs 353,88 \$  
**TOTAL DU CHÈQUE 96,54 \$**

##### TELUS

Cellulaire du 25 janv. au 24 fév. 2020 57,49 \$

##### VISA DESJARDINS

Industries Méga ; boulon/écrous Mack 197,39 \$  
Korvette ; stylos pour garage 6,88 \$  
Réno dépôt ; sel à glace pour bureau,c comm et bureau 60,64 \$  
Industries Méga ; axe de chape Mack 7,48 \$  
Dépanneur 4 saisons ; essence 56,96 litres 66,02 \$  
Delta ; chambre congrès ADMQ 2020 260,62 \$  
Deschênes ; tuyau PVC aqueduc 11,13 \$  
Deschênes ; pièces pour aqueduc 99,49 \$  
Plomberie P. Lampron ; tuyau pour aqueduc 1,50 \$  
Dépanneur 4 saisons ; essence 64,79 litres 75,09 \$  
Deschênes ; filtre urinoir centre comm 252,00 \$  
Industries Méga ; chaînes camion neige 385,06 \$  
Lumen ; bureau lumière réception 3,20 \$

**VISA DESJARDINS (SUITE)**

Dépanneur 4 saisons ; essence 102,96 litres 119,34 \$  
**TOTAL DU CHÈQUE 1 545,84 \$**

**INDUSTRIELLE ALLIANCE**

Manon Lemaire janv 2020 #083128488 165,38 \$  
Mathilde Potvin janv 2020 #1815046800 97,95 \$

**GROUPE MASKATEL**

Février (336-4460) Bureau 183,42 \$  
Février (336-7149) garage et aqueduc 60,72 \$  
Février (336-7145) bibliothèque 52,52 \$  
Février (336-7136) usine épuration 52,52 \$  
Février (336-4917) centre comm et MDJ 68,82 \$  
**TOTAL DU CHÈQUE 418,00 \$**

**SERVICES DE CARTES DESJARDINS**

Frais paiement direct janvier 2020 34,90 \$

**Total des chèques émis et des dépôts directs : 238 147,75 \$**

56.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 238 147,75 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 21 181,87 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 34 732,73 \$;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**9. Dossiers municipaux**

**a) Association forestière du Sud du Québec : mois de l'arbre**

**CONSIDÉRANT** la campagne de distribution d'arbres gratuits destinés à la plantation dans les lieux publics, le long des cours d'eau, la distribution à la population, aux nouveaux résidents, aux élèves d'une école, etc.;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec des organismes, dont l'AFSQ, offre des arbres gratuitement pour sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'améliorer son environnement;

**CONSIDÉRANT QU'**il y aura un avis qui sera distribué aux citoyens pour demander leur intérêt pour ce projet;

**CONSIDÉRANT QU'**il y aura de la publicité qui sera faite dans le journal le Jaseur et la page Facebook de la municipalité pour promouvoir le mois de l'arbre aux citoyens.

57.03.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de distribuer des arbres le 14 mai prochain aux citoyens et étudiants de l'école le Carrousel qui en auront fait la demande auprès de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) TECQ : appui député Martin Champoux**

**ATTENDU QUE** le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompier, les garages municipaux et les entrepôts;

**ATTENDU QUE** l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

**ATTENDU QUE** cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

**ATTENDU QUE** les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

**ATTENDU QUE** plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

**ATTENDU QUE** le député fédéral de Drummond, Martin Champoux, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Madame Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets;

**ATTENDU QUE** le député de Drummond recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

58.03.2020 Sur proposition de François Bilodeau

Appuyée par Jocelyne Guilbault

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'appuyer Martin Champoux, député de Drummond, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories des projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissible le coût des employés municipaux assignés à un projet;
- de transmettre une copie de cette résolution à Martin Champoux, député de Drummond, et à la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité**

La directrice générale secrétaire-trésorière informe les membres du conseil qu'elle a transmis un (1) dossier au bureau régional de comté, soit la MRC de Drummond tel que prévu à article 1023 du Code municipal du Québec

**d) SPAD : addenda à l'entente (encadrement des chiens dangereux)**

**CONSIDÉRANT** l'article 6 de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ c. P-38.002), lequel permet à une municipalité locale de conclure une entente avec une personne afin que celle-ci assure le respect d'un règlement pris en application de cette loi;

**CONSIDÉRANT** l'adoption par le Gouvernement du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, lequel entrera en vigueur le 3 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** l'entente relative à la gestion du contrôle animal signée entre la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults et la SPAD;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults souhaite confier à la SPAD la responsabilité d'appliquer et d'assurer le respect du règlement mentionné ci-dessus;

59.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'ajouter à l'entente relative à l'opération de la fourrière municipale par la SPAD l'application de l'encadrement des chiens dangereux;
- que la SPAD applique le Règlement provincial de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens ;
- que la SPAD doit répondre à toutes demandes d'information sur lesdits règlements, intervenir auprès des contrevenants, transmettre tous les avis nécessaires en vertu de ces règlements, recevoir tout signalement, émettre toute ordonnance

- appropriée et accomplir tout autre acte utile pour le respect de la réglementation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Coronavirus : mesures particulières**

**ATTENDU QUE** l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020;

**ATTENDU QUE** le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois. Cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la protection de la santé de la population.

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults va suivre les directives du gouvernement;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire informer ces citoyens;

60.03.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'aviser les citoyens sous forme de publipostage pour les différentes mesures prises par le conseil municipal;
- que les citoyens doivent prioriser les appels téléphoniques;
- d'aviser les citoyens des mesures pour le mode de paiement de leurs taxes municipales;
- d'éviter tous déplacements inutiles;
- d'aviser les citoyens que l'élection partielle prévue le 3 mai 2020 est annulée;
- d'autoriser le maire et la directrice générale à prendre les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences du ministre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e1) Coronavirus : mesures particulières : rémunération directrice générale**

**ATTENDU QUE** par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois et que cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la protection de la santé de la population;

61.03.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser la directrice générale à modifier le nombre d'heures de travail considérant la charge de travail à faire jusqu'à la fin du décret de l'état d'urgence sanitaire;
- d'autoriser jusqu'à un maximum de 40 heures payable par semaine et l'excédent des heures travaillées sera cumulé dans une banque d'heures à taux régulier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e2) Coronavirus : mesures particulières : rémunération secrétaire-réceptionniste**

**ATTENDU QUE** par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois et que cette mesure exceptionnelle octroie au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place l'ensemble des mesures visant à assurer la protection de la santé de la population;

**ATTENDU QUE** le gouvernement a ordonné, dans le cadre du décret numéro 177-2020, que les centres de la petite enfance, les garderies et les services de garde en milieu familial de même que les services de garde en milieu scolaire suspendent leurs activités, sous réserve des services devant être organisés et fournis aux enfants dont l'un des parents est à l'emploi d'un établissement de santé ou de services sociaux ou y exerce sa profession, ou est policier, pompier, ambulancier, agent des services correctionnels ou constable spécial;

**ATTENDU QUE** Mme Potvin, secrétaire-réceptionniste, ne pourra être toujours présente au bureau municipal considérant sa situation familiale;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults prendra des mesures pour que celle-ci puisse faire du télétravail;

62.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de rémunérer Mme Mathilde Potvin tel qu'à l'habitude pour la semaine du 16 au 22 mars 2020, même si les heures de télétravail sont moindres, considérant que Mme Potvin sera disponible en tout temps pour répondre aux directives de la directrice générale;
- de réévaluer la situation à chaque semaine, pour les autres semaines à venir, et ce, jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Tonte de gazon pointe des rangs St-Louis et St-Joseph et borne sèche**

63.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de défrayer la somme de 250 \$ à M. Gilles Labranche pour la tonte de gazon de la pointe du rang St-Joseph et St-Louis, ainsi que la borne sèche Jean-Guy Hébert pour la saison 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**g) Entretien des pelouses 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont mis en place ce projet pour impliquer les jeunes dans la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** sept (7) étudiants ont déposé leurs candidatures pour l'entretien des pelouses pour la saison 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs candidats ont postulé pour les mêmes terrains;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil recommande que le comité pour l'entretien des pelouses se réunisse pour étudier le dossier avant de rencontrer les étudiants (le comité est formé des conseillers suivants : Messieurs Sébastien Gagnon, Christian Jutras et François Bilodeau)

64.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'entériner la décision du comité des pelouses;
- d'autoriser le Maire, M. Hébert et le conseiller, M. Sébastien Gagnon, à signer les ententes avec étudiants ayant accepté les mandats proposés par le comité des pelouses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**h) 32e colloque du CAMF**

65.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser Monsieur François Bilodeau et Madame Nancy Fontaine à participer au 32e colloque du Carrefour action municipale et famille qui aura lieu les 27, 28 et 29 mai prochain à Trois-Rivières;
- d'acquitter les frais de déplacement aux conseillers pour ces journées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**i) Élection partielle du 3 mai 2020 : reportée**

**CONSIDÉRANT** l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté numéro 2020-003 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 mars 2020;

La directrice générale informe les membres du conseil que l'élection partielle prévue le 3 mai 2020 sera annulée. Une nouvelle date sera donnée par la présidente d'élection lorsque la ministre de la Santé et des Services sociaux en donnera l'ordre.

**j) Fibre optique**

M. Hébert fait un résumé du dossier de la fibre optique aux membres du conseil.

## 10. Voirie

### a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

- Déneigement;
- Aller chercher le 10 roues neuf;
- Pompe égout;
- Panneau de vitesse;
- Maison des jeunes.

### b) **Balayage des rues**

66.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de retenir les services des entreprises Myrroy Inc. tel que la soumission du 12 mars 2020 au coût de 122\$/heure plus les taxes applicables pour le balayage des rues du périmètre urbain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### c) **Ordinateur**

**ATTENDU QUE** l'inspecteur en bâtiment demande aux membres du conseil d'avoir à sa disposition un ordinateur;

**ATTENDU QUE** le maire privilégie d'avoir une tablette au lieu d'un portable.

67.03.2020 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que le portable dédié au maire soit à la disposition de l'inspecteur ;
- d'autoriser le maire à se procurer une tablette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **Période de questions à 20 h 30**

Aucune question n'est soumise, car la séance est à huis clos (COVID-19)

## 11. Hygiène du milieu

### a) **Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un compte rendu de la dernière réunion.

**b) Dépôt des états financiers de la R.G.M.R. du Bas St-François au 31 décembre 2020**

La directrice générale fait le dépôt des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François.

**12. Sécurité publique**

**a) Service incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil : factures 2019-000195 et 2019-000196**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil avaient demandé que le maire rencontre les propriétaires du lot 4 633 265 concernant de l'incendie survenu le 23 juin 2019;

**ATTENDU QUE** les propriétaires désirent collaborer avec la municipalité;

**ATTENDU QUE** les deux parties sont venues à une attente de travaux communautaire de 40 heures;

68.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter l'entente survenue avec les propriétaires du lot 4 633 265 pour 40 heures de travaux communautaires durant l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**13. Urbanisme**

**a) Permis de construction février 2020**

Quatre (4) permis ont été délivrés pour le mois de février 2020.

**b) Protocole d'entente intermunicipal concernant les services d'inspection : addenda No 1**

**CONSIDÉRANT QU'un** protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection entre la municipalité et la MRC de Drummond en 2017;

**CONSIDÉRANT QU'un** addenda doit être fait dû aux changements de certains numéros de règlements suite à l'harmonisation des règlements ainsi qu'aux refontes des règlements d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'addenda propose des mises à niveau des dispositions administratives et des précisions et d'ajout sur le rôle de l'inspecteur;

69.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater le maire et la directrice générale à signer l'addenda No 1 à condition que l'article numéro 2.7 du projet soit révisé pour que l'inspecteur soit responsable de la convocation des rencontres, de la rédaction de procès-verbaux et de la préparation des avis publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **14. Loisirs et culture**

##### **a) Bibliothèque**

Madame Jocelyne Guilbault, conseillère, répondante et de coordonnatrice de la bibliothèque Michel-David nous informe que la bibliothèque sera fermée jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie de la COVID-19 et que les directives de la ministre de la Santé et des Services sociaux seront respectées.

##### **b) Défi santé**

Les activités du Défi santé sont reportées à une date ultérieure en raison de la pandémie de la COVID-19.

##### **c) Cinéma en plein air**

**ATTENDU QUE** Mesdames Nancy Fontaine et Mathilde Potvin désirent organiser pour la population de Sainte-Brigitte-des-Saults des soirées cinémas pleins airs durant la période estivale;

**ATTENDU QUE** les responsables de ces événements demandent au conseil la possibilité d'utiliser le centre communautaire;

**ATTENDU QUE** les soirées choisies ne seront pas le samedi soir;

70.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser l'accès au centre communautaire pour les soirées cinémas pleins airs pour la saison estivale 2020 considérant que les rassemblements soient autorisés par la ministre de la Santé et des Services sociaux due à la pandémie de la COVID-19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

##### **d) Centre communautaire : location d'une toilette chimique**

71.03.2020 Sur proposition de Jocelyne Guilbault  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de faire la location d'une toilette chimique à Hygiène Plus pour la saison estivale 2020 à partir du 1er mai au 31 octobre 2020 au coût de 200,00 \$ par mois cependant la date du 1er mai pourrait être reporté par la directrice générale due à la fermeture des parcs et des rassemblements publics en raison de la pandémie de la COVID-19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Loisirs Ste-Brigitte Inc.**

**ATTENDU QUE** les loisirs de Ste-Brigitte des Saults Inc. sont radiés d'office au registraire des entreprises;

**ATTENDU QUE** les signataires du compte bancaire pour les loisirs Ste-Brigitte inc. désirent fermer leur compte auprès de la caisse populaire de l'est de Drummond;

**ATTENDU QUE** les signataires désirent verser les soldes restant en totalité à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;

72.03.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter que les loisirs de Ste-Brigitte des Saults Inc. versent la somme restant les loisirs au compte courant de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Maison des jeunes de Ste-Brigitte-des-Saults : demande d'installation hotte de cuisine**

**ATTENDU QUE** la Maison des jeunes de Ste-Brigitte-des-Saults demande l'autorisation d'installer une hotte de cuisine dans l'immeuble du 430, rue Principale;

73.03.2020 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser la coordonnatrice de la MDJ des Saults, Mme Émilie Grenier-Forcier de faire installer une hotte de cuisine à la maison des jeunes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**15. MRC**

**a) Compte-rendu MRC**

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte rendu de la dernière réunion.

**b) Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) : forums publics**

Les forums publics prévus le 19 et 26 mars 2020 sont annulés.

**c) Projet de plantation d'arbres pour la séquestration du C<sup>o</sup>2**

74.03.2020 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de déposer un projet à la MRC de Drummond dans le cadre de la plantation d'arbres pour la séquestration des gaz à effet de serre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**17. Questions diverses**

Aucun point à inscrire.

**15. Levée de la réunion**

75.03.2020 Il est 21 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

**Jean-Guy Hébert**  
Maire

---

**Manon Lemaire**  
Directrice générale